



**Sainte-Brigide-
d'Iberville**

Des gens de coeur et de terre

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FEVRIER 2023**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 6 février 2023 à 20 h, à laquelle sont présents :

Madame la conseillère Annie Soutière et Messieurs les conseillers Michel Lemaire, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud et Mario Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

Résolution 2023-02-360

Politique de remboursement : activités de loisirs, date limite

Considérant que les membres du Conseil désirent modifier la politique de remboursement des frais d'inscription aux activités sportives ou culturelles pour les enfants de Sainte-Brigide-d'Iberville établie en mai 2021 (réf. Résolution 2021-05-655) en y ajoutant une date limite pour la présentation des factures;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- de rescinder la résolution 2021-05-655;
- d'établir la politique de remboursement des frais d'inscription comme suit :
 - la Municipalité remboursera 50 % des frais d'inscription aux activités, et ce, jusqu'à concurrence de 150 \$ par année, par enfant résidant à Sainte-Brigide-d'Iberville;
 - le remboursement s'applique pour les activités sportives ou culturelles, municipales ou privées;
 - l'enfant doit être âgé de 17 ans et moins. Les enfants d'âge scolaire devront être aux études à temps plein;
 - l'activité ne doit pas être offerte par la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;
 - pour obtenir un remboursement, les factures doivent être reçues au bureau municipal au plus tard le 15 mars de l'année suivant la date de facturation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Signé : Patrick Bonvouloir, maire

Signé : Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière

Copie certifiée conforme

Christianne Pouliot

Directrice générale et greffière-trésorière